

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

# L'ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT

— Julie Thibeault

Si les revenus ont augmenté en Abitibi-Témiscamingue au cours des dernières années, le prix des logements a également suivi une tendance ascendante. Chaque cinq ans, les données de Statistique Canada permettent d'évaluer la part de ménages locataires pour qui le budget dévolu au logement dépasse le seuil recommandé. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) va plus loin en complétant ces données par d'autres plus pointues.

En la matière, la proportion du revenu affectée au logement ne devrait pas dépasser 30 % du revenu total d'un ménage, que ce dernier soit propriétaire ou locataire de son lieu de résidence. Au-delà de ce seuil, les experts estiment qu'un ménage risque d'éprouver de la difficulté à s'acquitter convenablement des autres postes de dépenses du foyer.

En Abitibi-Témiscamingue, une part de 10 % des ménages propriétaires dépasse le seuil de 30 %, comparativement à 15 % au Québec (2011). Chez les ménages locataires, la situation est plus accentuée : une part de 29 % des ménages témiscabitiens franchit le seuil de 30 % du revenu pour se loger tandis que l'équivalent québécois est de 37 % des ménages locataires.

Au sein des MRC, 27 % des ménages locataires de la Vallée-de-l'Or dépassent le seuil. C'est aussi le cas de 28 % de ceux de la MRC d'Abitibi, 30 % au Témiscamingue, la ville de Rouyn-Noranda en regroupe 31 % et la MRC d'Abitibi-Ouest, 32 %.

Ces données sont fournies par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada. Le FRAPRU a effectué une commande plus étoffée pour une quarantaine de villes du Québec dont Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Les données nous renseignent non seulement au sujet des ménages locataires consacrant 30 % de leur revenu, mais également ceux dont la portion grimpe à 50 % et même 80 % du revenu.

### QUAND LA PART GRIMPE À 50 %...

La part de ménages locataires devant consacrer 50 % et plus de son revenu au logement oscille autour de 10 % à Amos et à Val-d'Or et est de 12 % chez les ménages locataires de Rouyn-Noranda. Cette réalité est plus fréquente dans l'ensemble du Québec, 18 % des ménages de la province se trouvant dans cette situation.

### ... ET MÊME À 80 %

Une mince part des ménages locataires indique consacrer une portion représentant 80 % et plus de son revenu au logement. Cette part est d'environ 4 % à Amos et à Val-d'Or et de 6 % à Rouyn-Noranda. Notons qu'au Québec, les ménages locataires se trouvant dans cette situation représentent 8 % de l'ensemble.

### UN COUP D'ŒIL AILLEURS

Parmi la quarantaine de villes recensées par le FRAPRU, seules dix comptent moins de trois ménages sur dix consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement : Amos et Val-d'Or en font partie, de même qu'Alma, Baie-Comeau, Beauharnois, Gaspé, La Prairie, La Tuque, Lévis et Sept-Îles. Notons qu'à Montréal, la part est de 40 % et qu'elle est de 34 % à Québec. ■

### Part des ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement

> Certaines villes de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2011

	Consacrant 30 % et plus du revenu au logement		Consacrant 50 % et plus du revenu au logement		Consacrant 80 % et plus du revenu au logement	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Amos	635	28,3 %	230	10,2 %	85	3,8 %
Rouyn-Noranda	2 090	30,7 %	810	11,9 %	420	6,2 %
Val-d'Or	1 385	27,3 %	505	9,9 %	225	4,4 %
Ensemble du Québec	479 750	36,8 %	227 835	17,5 %	108 475	8,3 %
Abitibi-Témiscamingue	5 813	29,3 %	nd			

Sources : Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), **Dossier noir : Logement et pauvreté. Chiffres et témoignages**, 2014. Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011. Reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## PREMIÈRES NATIONS

# LA DÉMOGRAPHIE DES PREMIÈRES NATIONS

— Julie Thibeault

L'Abitibi-Témiscamingue compte sept communautés se rattachant aux Premières Nations du Québec. Elles sont toutes algonquines et réparties au sein de trois MRC. Celle de Pikogan se trouve dans la MRC d'Abitibi, le Témiscamingue regroupe Timiskaming, Winneway, Eagle Village-Kipawa et Hunter's Point et la Vallée-de-l'Or compte Kitcisakik et Lac Simon.

Les membres des sept communautés algonquines de la région sont au nombre de 7 454 en 2013<sup>1</sup>. Un peu plus de la moitié de ces membres (52,7 %) habitent sur réserve ou terres de la couronne, les 47,3 % restants résidant hors réserve.

Au cours des cinq dernières années, c'est-à-dire entre 2009 et 2013, cette population a connu une croissance de 13,6 %, comparativement à 1,5 % pour l'ensemble de la population régionale. Un regard sur le quinquennat précédent (2003 à 2008) montrait une croissance de l'ordre de 11,7 %, comparativement à -0,2 % pour l'ensemble des Témiscabitiens. On peut ainsi constater que l'accroissement de la population algonquine, déjà beaucoup plus soutenu que celui de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue, suit également une tendance à la hausse.

Sur un panorama de trente ans, on note que la population algonquine de la région a triplé, suivant un mouvement d'une ampleur un peu moins forte au Québec (près de deux fois et demie). Elle est passée de 2 400 membres en 1983 à 4 500 en 1993 à 5 800

en 2003 pour s'établir à 7 500 membres en 2013.

### DANS LES COMMUNAUTÉS

Parmi les sept communautés, celles du Lac Simon et de Timiskaming comptent le plus grand nombre de membres, soit environ 2 000 chacune. Par contre, elles se distinguent entre elles par le fait que la communauté de Lac Simon compte 83 % de ses membres habitant sur la réserve tandis que Timiskaming n'en compte que 29 %.

Les communautés de Pikogan, Eagle Village-Kipawa, suivent, avec environ 1 000 membres chacune. Celle de Winneway en compte un peu plus de 800, celle de Kitcisakik près de 500 et finalement Hunter's Point, qui représente la plus petite communauté de la région, regroupe 225 membres.

Les membres des sept communautés de la région représentent 9 % de la population autochtone du Québec, un pourcentage qui est de même nature que celui observé dix ans auparavant, en 2003. En 1993, ce pourcentage était de 8 %, et il était de 7 % en 1983. Cela signifie que les communautés

### Évolution de la population des communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des trente dernières années

> Abitibi-Témiscamingue, 1983 à 2013

	Abitibi-Témiscamingue	Québec	%
1983	2 366	33 911	7 %
1993	4 505	54 273	8 %
2003	5 776	66 504	9 %
2013	7 454	82 457	9 %

de la région accroissent, au fil du temps, leur poids démographique au sein de l'ensemble des communautés autochtones du Québec.

Quant au poids démographique des Algonquins au sein de la population régionale, leur proportion est passée de 2 % de la population en 1983 à 3 % en 1993, à 4 % en 2003 pour s'inscrire à 5 % en 2013.

### LE FACTEUR ÂGE

On sait que la population autochtone est sensiblement plus jeune que ne l'est la population régionale. Quelle ampleur prend cet écart ? Les membres des communautés algonquines de la région sont, en moyenne,

### Évolution de la population des communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des cinq dernières années

> Abitibi-Témiscamingue, 2009 à 2013

	Pikogan	Eagle Village - Kipawa	Kitcisakik	Winneway	Lac Simon	Timiskaming	Hunter's Point	Abitibi-Témiscamingue	Québec
2009	916	820	440	751	1 758	1 672	205	6 562	73 227
2010	934	829	457	766	1 773	1 689	203	6 651	74 097
2011	961	880	469	794	1 829	1 753	212	6 898	76 378
2012	996	951	469	817	1 912	1 926	222	7 293	80 785
2013	1 007	962	467	827	1 963	2 005	223	7 454	82 457
Variation 2009-2013 (%)	9,9 %	17,3 %	6,1 %	10,1 %	11,7 %	19,9 %	8,8 %	13,6 %	12,6 %

âgés de 32,5 ans alors que l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue affiche un âge moyen de 41,0 ans (2013). Les Algonquins de la région sont également plus jeunes que ne le sont leurs homologues du Québec, âgés en moyenne de 35,1 ans.

En Abitibi-Témiscamingue, 49,1 % des membres des communautés algonquines sont âgés de 30 ans et moins. Cette proportion est de 45,3 % dans l'ensemble des communautés de la province, attestant que les membres des communautés de la région sont plus jeunes que ceux du Québec. Et, en comparaison, parmi l'ensemble des 148 000 habitants de l'Abitibi-Témiscamingue, la proportion de jeunes de 30 ans et moins est de 34,9 %, un pourcentage beaucoup moins important.

L'analyse des trois grands groupes d'âge de la population des communautés de la région permet également de constater les différences entre la répartition de la population algonquine et celle de la population régionale. La part des 0-14 ans est de 23,5 % chez les Algonquins de la région tandis qu'elle est de 16,2 % chez l'ensemble des Témiscabitiens. La population de 15-64 ans s'avère plus comparable, représentant un peu plus des

### Population des communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue > Abitibi-Témiscamingue, 2013

	Sur réserve et terres de la couronne	Hors réserve	Total
Pikogan	564	443	1 007
Lac Simon	1 626	337	1 963
Kitcisakik	406	61	467
Winneway	460	367	827
Eagle Village-Kipawa	274	688	962
Timiskaming	587	1 418	2 005
Hunter's Point	8	215	223
Abitibi-Témiscamingue	3 925	3 529	7 454
Québec	54 846	27 611	82 457
Abitibi-Témiscamingue (%)	52,7 %	47,3 %	100,0 %
Québec (%)	66,5 %	33,5 %	100,0 %

deux tiers de la population tant algonquine que témiscabitiennne. En revanche, les aînés sont deux fois moins nombreux, en proportion, chez les Algonquins (7,6 %) qu'ils ne le sont au sein de la population régionale (15,8 %). ■

### Population âgée de 30 ans et moins au sein des communautés algonquines de la région et des communautés du Québec ainsi que dans l'ensemble de la population régionale > Abitibi-Témiscamingue, 2013

	Communautés de l'Abitibi-Témiscamingue	Communautés de l'ensemble du Québec	Population totale de l'Abitibi-Témiscamingue
0-30 ans	3 660	37 352	51 646
%	49,1 %	45,3 %	34,9 %

### Population des membres des communautés selon les grands groupes d'âge > Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2013

	Population des membres des Premières Nations				Ensemble de la population régionale	
	Abitibi-Témiscamingue	%	Québec	%	Abitibi-Témiscamingue	%
0-14 ans	1 754	23,5 %	17 234	20,9 %	23 961	16,2 %
15-64 ans	5 133	68,9 %	56 660	68,7 %	100 635	68,0 %
65 ans et plus	567	7,6 %	8 563	10,4 %	23 335	15,8 %
Total	7 454	100,0 %	82 457	100,0 %	147 931	100,0 %

1. Ces personnes figurent au Système d'inscription des Indiens du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

Source : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, données au 31 décembre 2013 (Résidents et non-résidents des réserves et des établissements indiens).

## ✓ LA MÉTHO À L'ARRIÈRE-PLAN...

Le Système d'inscription des Indiens du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada est une base de données qui regroupe les membres des communautés.

Ainsi, une personne rattachée à une communauté qui déménage au sein d'une autre, ou dans une autre ville du Québec, demeure rattachée à sa communauté d'origine dans ce registre.

Les statistiques représentent donc davantage le décompte des membres des communautés de la région que leur lieu de résidence à proprement parler.

L'autre principale source de données démographiques pour les Premières Nations est l'*Enquête nationale auprès des ménages* de Statistique Canada, qui s'intéresse aux résidents du territoire. L'enquête recensait, en 2011, 6 925 personnes déclarant avoir une identité autochtone en Abitibi-Témiscamingue dont 4 970 indiens inscrits.

# OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DES TEMPS INCERTAINS

— Julie Thibeault

Dans la foulée de l'abolition de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est directement touché par les compressions imposées par le gouvernement libéral en vue de l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Le point sur la situation.

Le financement de l'Observatoire provenait à 100 % du *Fonds de développement régional* (FDR) que gérait la Conférence régionale. Le gouvernement a annoncé son intention de dissoudre les Conférences régionales et d'octroyer les sommes résiduelles du FDR à un nouveau *Fonds de développement des territoires*. Si le souhait de se doter d'une nouvelle instance régionale est manifeste et si plusieurs personnes soulignent l'importance de préserver l'Observatoire, il reste à voir si cela est financièrement possible et dans quelles conditions cela peut se faire. Ces paramètres ne sont pas encore connus à l'heure actuelle.

Tout comme le personnel de la Conférence régionale, les deux agentes de recherche de l'Observatoire ont reçu un avis de

licenciement individuel indiquant la fin de leur emploi le 27 mars 2015.

Rappelons que l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue aurait célébré, en juin 2015, ses quinze ans d'existence. Modèle unique au Québec faisant l'envie des autres régions, il a permis de colliger, au fil du temps, des milliers de documents et tableaux statistiques portant sur la région et ses territoires de MRC. Plus de 178 bulletins mensuels ont également été publiés, de même que 80 portraits thématiques, 10 tableaux de bord, et plusieurs autres. L'équipe a aussi répondu à près de 5 000 demandes d'information personnalisées provenant de toutes les organisations locales et régionales, des médias, des étudiants, etc. ■

## ✓ SORTI DES PRESSES

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, **Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, estimation pour 2013 et Fascicule Abitibi-Témiscamingue**, 2014.

Institut de la statistique du Québec, **Indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec - Compendium édition 2014**.

Société canadienne d'habitation et de logement (SCHL), **Rapport sur le marché locatif - Faits saillants - Québec (automne 2014)**.

Table des aînés d'Abitibi-Ouest, **Isolément et solitude des personnes aînées en Abitibi-Ouest**, 2014.

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), **Faire face aux changements climatiques en Abitibi-Témiscamingue**, 2014.

Guillaume Beaulé, **Les chutes accidentelles en Abitibi-Témiscamingue - Un portrait statistique renversant**, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2014.

Société de l'assurance automobile du Québec, **Bilan 2013 des taxis, des autobus et des camions et tracteurs routiers**, 2014.

## ✓ L'ATLAS de l'Abitibi-Témiscamingue

L'Atlas de l'Abitibi-Témiscamingue vient d'être actualisé et bonifié par de nouvelles couches d'information, notamment sur la question du logement (logements privés, résidences pour personnes âgées, logement social). Aussi, un angle historique a pris place graduellement au cours des derniers mois, plus particulièrement au regard de certaines réalités associées au volet *Territoire et ressources naturelles*.

Pour consulter l'Atlas: [www.observat.qc.ca/atlas](http://www.observat.qc.ca/atlas)

## ✓ EN VITRINE

Notre **PORTRAIT DE L'ÉDUCATION** vient d'être remis à jour. Il trace un état de situation des indicateurs les plus importants permettant de suivre l'évolution de l'Abitibi-Témiscamingue dans ce secteur.

Cliquez sur l'image pour y accéder!



**L'OBSERVATOIRE**  
de l'Abitibi-Témiscamingue  
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

### NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

170 avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7  
T. : 819 762-0774 Téléc. : 819 797-0960  
[observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)  
[OBSERVAT.QC.CA](http://OBSERVAT.QC.CA)

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)  
ISSN : 1916-4963 (En ligne)  
2 300 abonnements